

🌐 Stage PRAC à l'Université de Cumbria à Lancaster (Royaume-Uni)



Le stage est ouvert en priorité aux étudiants de Master 1 mention « premier degré ».

Contenu du Programme :

Ce stage est organisé en partenariat avec l'Université de Cumbria à Lancaster.

Le Programme comprend :

- l'observation de classes de maternelle et de primaire (3-11 ans) ;
- la mise en œuvre d'une séance d'enseignement en anglais préparée en amont par l'étudiant avec l'aide du tuteur local (enseignant en poste) ;
- la participation à la vie de l'école ;
- la découverte du système éducatif du pays d'accueil.

Les conditions matérielles :

L'Université de Cumbria à Lancaster s'engage à offrir aux étudiants :

- une aide à l'obtention du visa étudiant ;
- une aide à la réalisation des démarches administratives ;
- des conseils et orientations pédagogiques ;
- un accès aux services complémentaires (bibliothèques, informatique, restauration).

Les étudiants devront prendre en charge l'ensemble des coûts liés à leur mobilité, notamment :

- leur hébergement, leur nourriture et frais de voyage ;
- leur assurance maladie et les frais médicaux non couverts par l'assurance maladie ;
- leurs livres, vêtements et dépenses personnelles ;
- le coût de leur passeport et de leur visa ;
- le coût des transports ;
- toute autre dette contractée pendant la période de mobilité.

L'ESPE versera au stagiaire **une aide financière de 651 €** à son retour, sur présentation des justificatifs suivants :

- attestation de présence en stage ;
- compte rendu de stage dûment complété (délais de remboursement 2 à 3 mois maximum).

Formalités d'entrée :

Pour les ressortissants de l'Union Européenne, se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Les étudiants de l'ESPE devront s'inscrire auprès du Disclosure and Barring Service du gouvernement britannique et se procurer un extrait de casier judiciaire ainsi qu'un certificat de « Good conduct » avant le début du Programme :

https://www.gov.uk/guidance/dbs-check-requests-guidance-for-employers#types_of_dbs_check

Se munir de la carte européenne d'assurance maladie à demander à votre caisse d'assurance maladie.

Tous les étudiants participant au Programme doivent justifier d'une attestation de rapatriement et de responsabilité civile (vie privée) valable sans plafond de remboursement pour l'intégralité de la durée du séjour.

Informations pratiques :

Monnaie : livre sterling (GBP). £1 = 1,095 €

La carte ISIC prouve le statut de l'étudiant dans le monde entier et permet de bénéficier de tous les avantages, services, réductions « étudiants » concernant les transports, les hébergements, la culture, les loisirs...

Avant de partir, consultez les « conseils aux voyageurs » du ministère des affaires étrangères et européennes sur le site :
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/royaume-uni-12351/>